

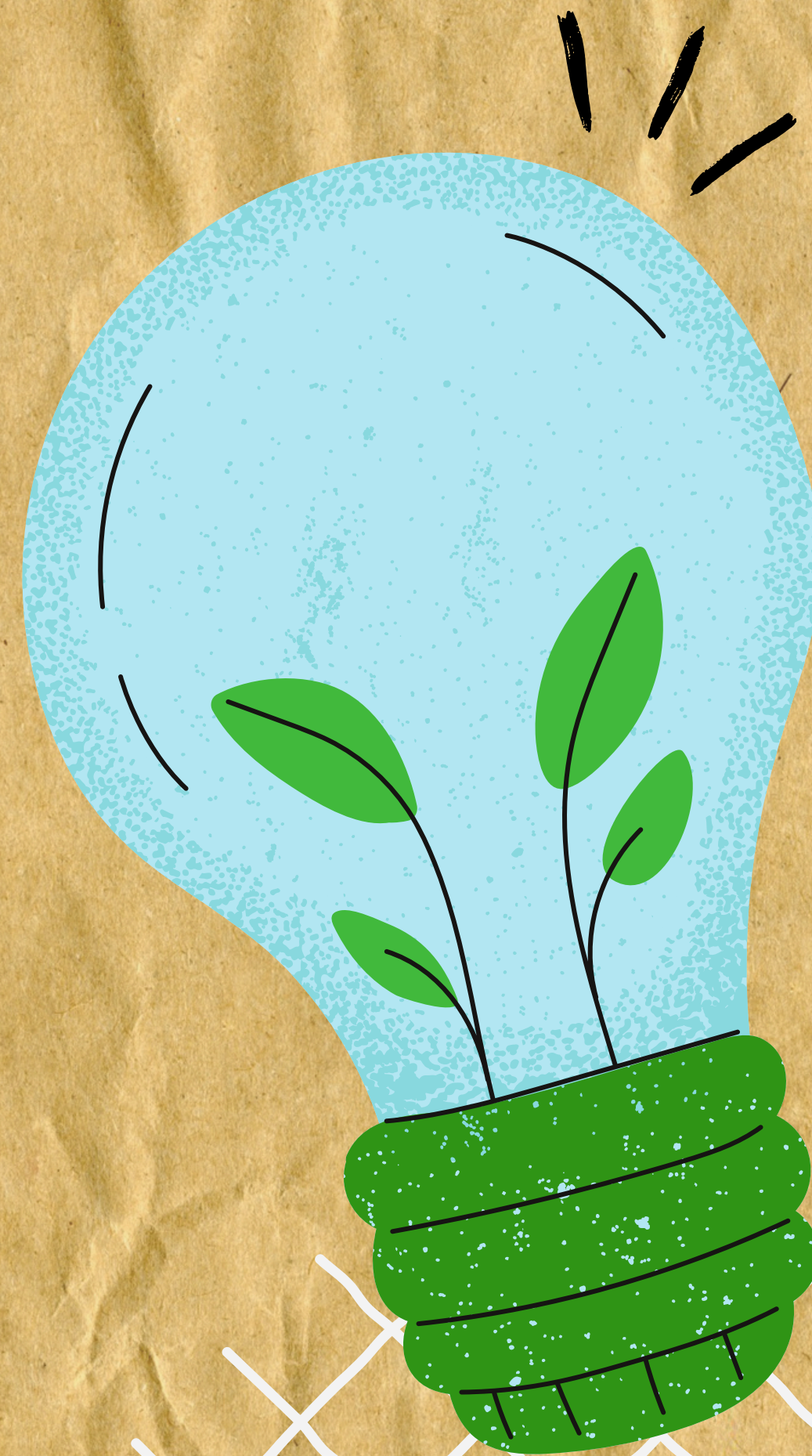
LE PCAET,  
QU'EST-CE QUE C'EST ?

Communauté de Communes  
Enclave des Papes-Pays de Grignan

# Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

C'est une réponse locale aux enjeux du changement climatique. Cet outil de planification, obligatoire pour notre Communauté de communes\*, accompagne tout le territoire intercommunal dans sa transition énergétique et écologique en permettant aux collectivités d'aborder de manière concertée, l'ensemble de la problématique air-énergie-climat. Il devra être renouvelé tous les 6 ans.

\*Article 188 de la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015.

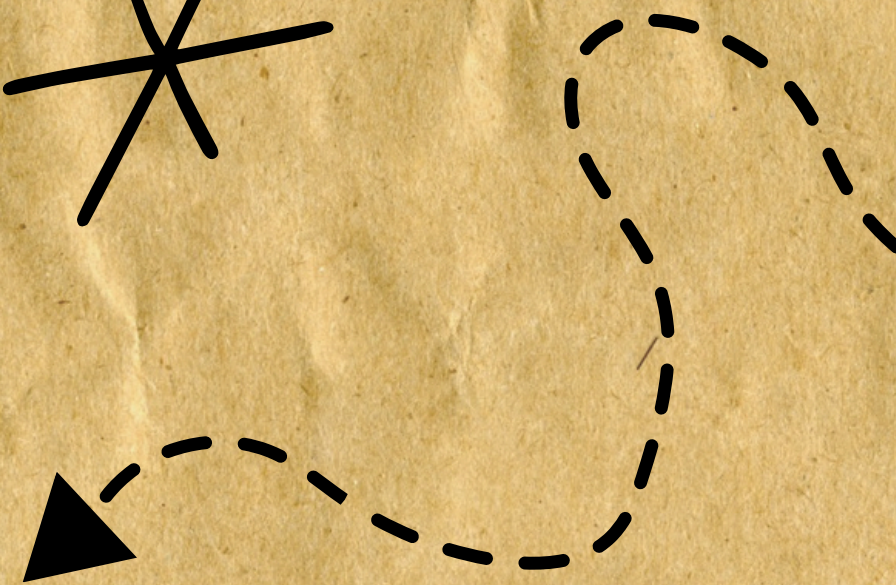
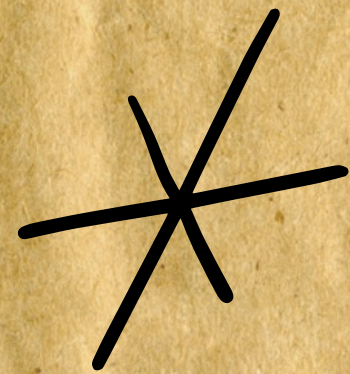




# Concrètement, pour moi cela concerne quoi?

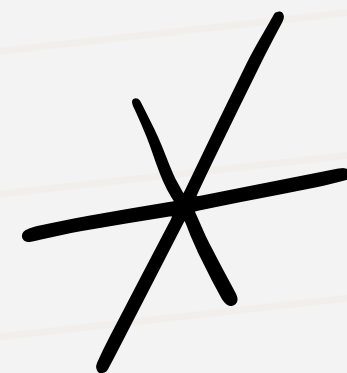
Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et industrielles.

Il aborde les thématiques suivantes : les consommations et productions d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et des polluants locaux, la séquestration du CO<sub>2</sub> et la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.





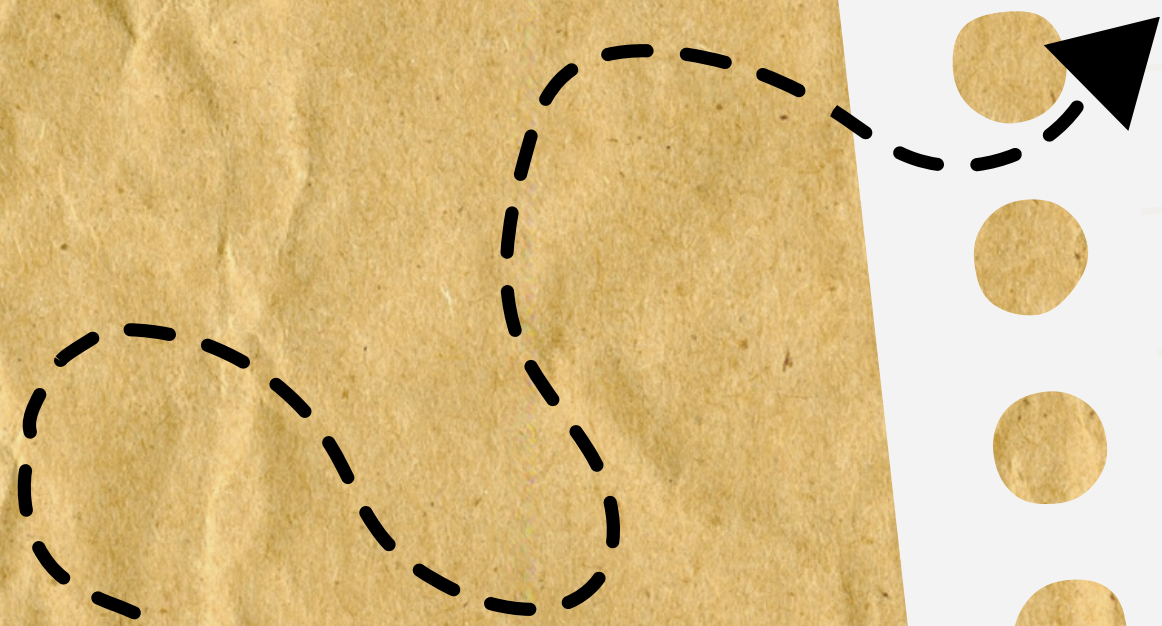
# Qui est mobilisé pour construire le PCAET du Territoire ?



Le PCAET concerne les actions de la Communauté de communes, mais pas uniquement.

Il mobilise l'ensemble des acteurs du territoire et tous les secteurs d'activité : Communes, départements, régions, chambres consulaires, associations, acteurs économiques, agriculteurs, usagers, élus...

La CCEPPG aura pour mission de superviser et coordonner les actions déterminées dans le cadre du PCAET sur le territoire. Il a été construit lors de réunions de concertation, mais aussi des ateliers de travail où l'ensemble des acteurs listés a été convié à s'exprimer.



# Les documents qui le composent :

## Un diagnostic

Etat des lieux sur les consommations d'énergie, les émissions de Gaz à Effet de Serre et les polluants, la consommation de l'espace et la vulnérabilité du territoire.

## Un rapport stratégique

Orientations exprimées par les collectivités d'ici 2050 dans les domaines de la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et industrielles...

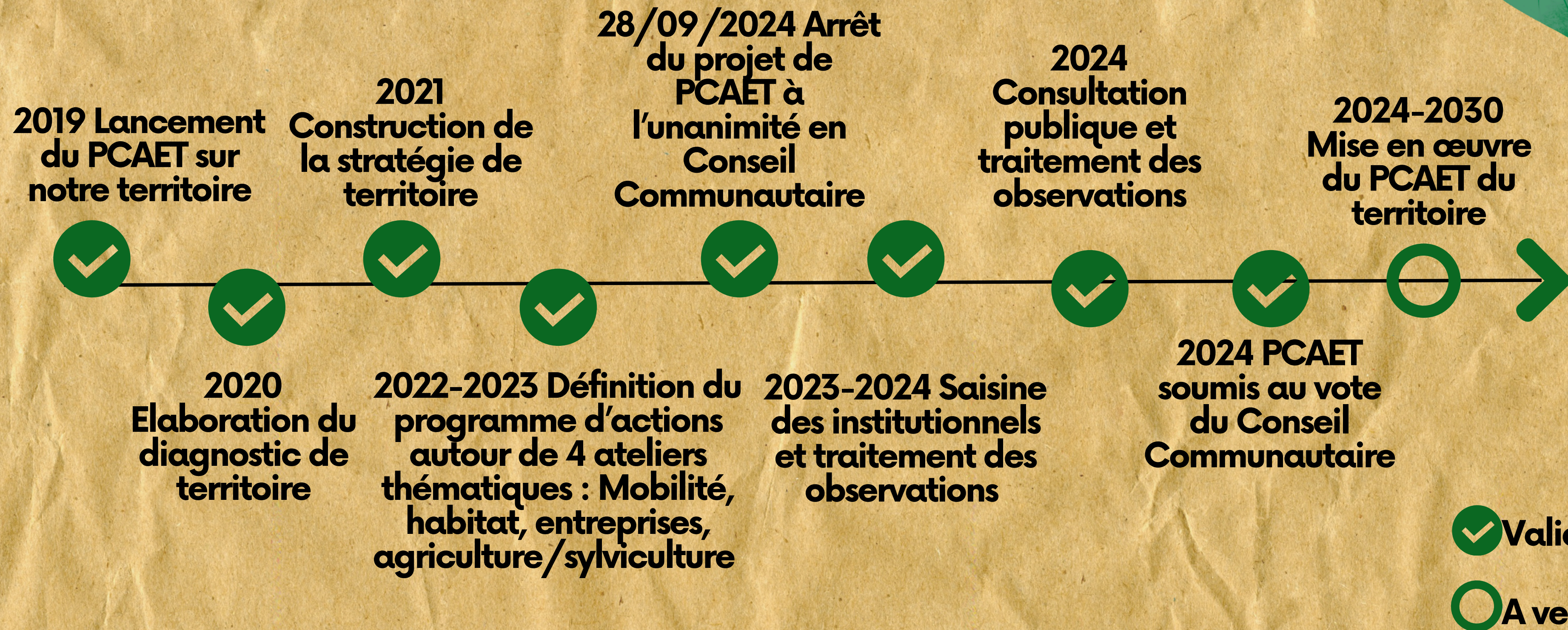
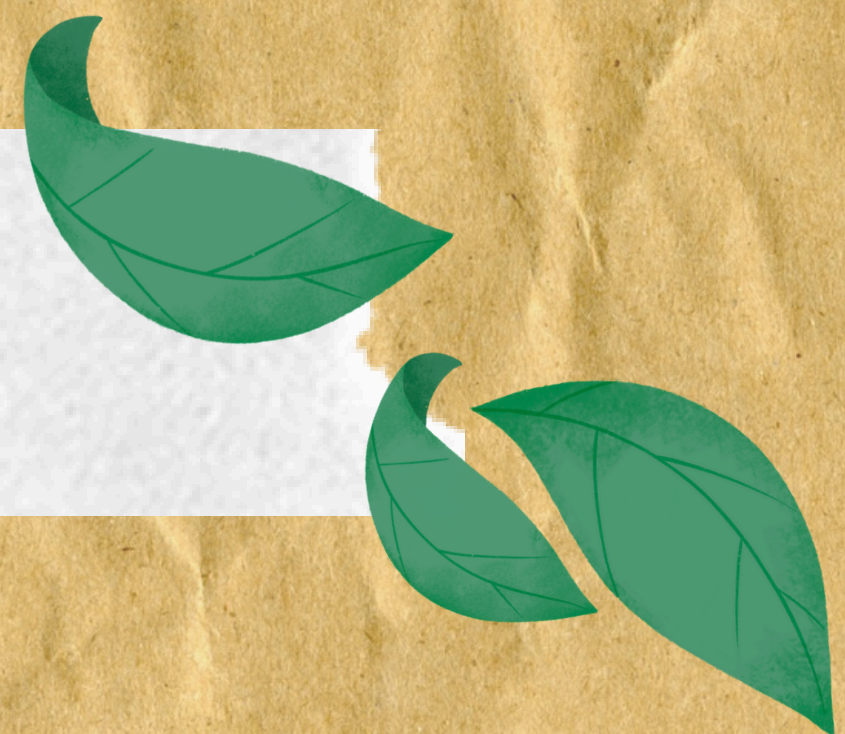
## Un programme d'actions

Comprenant 23 actions socles qui seront étudiées, engagées, développées voire déclinées...

## Une évaluation environnementale et sa synthèse

qui consiste à étudier la compatibilité de la démarche avec notre environnement (biodiversité, ressources naturelles...)

# Calendrier d'élaboration et de mise en oeuvre



# Des exemples d'actions ?



Accompagner les ménages dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique



Préserver les ressources en eau



Prévenir les inondations



Réaliser un schéma directeur des mobilités et mobilités actives pour imaginer les mobilités de demain



Encourager la pratique du vélo



Faire évoluer les pratiques agricoles



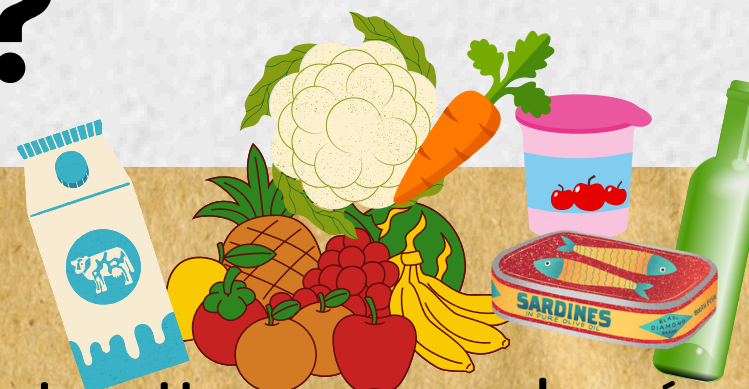
Préserver la biodiversité



Prévenir les feux de forêt



Préserver la biodiversité



Planifier et mettre en œuvre la prévention et la valorisation des déchets ménagers : Sensibilisation aux gestes de tri, déploiement des points d'apport volontaire des placettes de compostage, distribution de compost



Favoriser et encourager le covoiturage



Réduire les consommations d'énergie de l'éclairage public



Informier et accompagner les entreprises

Prévenir et lutter contre les espèces végétales et animales invasives



La CCEPPG animera sa mise en œuvre pour une durée initiale de 6 années. Les fiches actions seront étudiées, engagées, développées voire déclinées. Un bilan à mi-parcours sera nécessaire.



**Une question? Une observation?  
Une demande de rendez-vous pour consulter les documents du PCAET?**

**Communauté de communes  
Enclave des Papes-Pays de Grignan**

**Espace Germain Aubert  
17 A Rue de Tourville, 84600 Valréas  
Tél : 04 90 35 01 52 - Courriel : [infos@cceppg.fr](mailto:infos@cceppg.fr)**





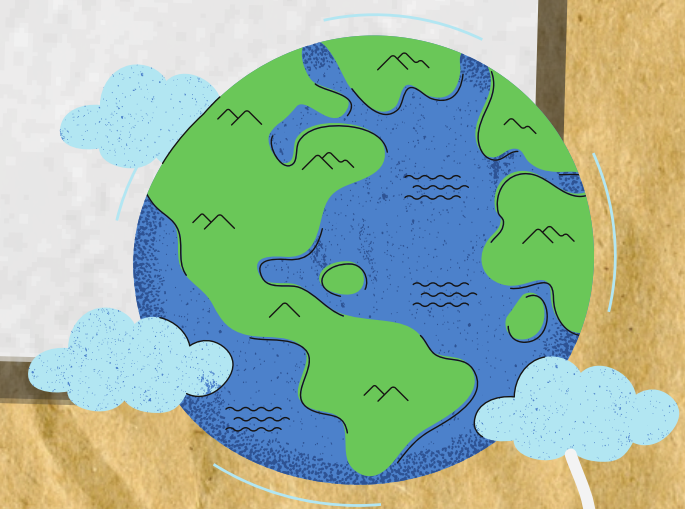
**Opération réalisée grâce aux financements :**

**De l'Etat, DSIL – Opération soutenue par l'Etat dans la cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local**

**De la Région Sud via le dispositif CRET  
Contrats Régionaux d'Équilibre Territorial**

**Du Département du Vaucluse dans le cadre de la Convention pour le financement de la mission d'assistance technique pour l'élaboration du « plan climat air énergie territorial »**

**Du SDED, Service public Des Energies dans la Drôme et du SEV, Syndicat d'énergie vauclusien**



**Communauté de Communes  
Enclave des Papes - Pays de Grignan**